

## Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière  
CRPF Grand Est

---

<u>Intitulé du poste :</u>	<b>Technicien forestier Animation Peuplier (H/F)</b>
<u>Type de contrat :</u>	<b>CDD à temps complet de 8 mois</b> de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). <b>Fourchette : entre 26K€ et 33K€ brut annuel</b>
<u>Résidence administrative :</u>	<b>Troyes (10)</b>
<u>Prise de poste prévue :</u>	<b>2 mai 2023</b>

---

### Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 % et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers.

La délégation Grand Est est composée de 44 personnels techniques et administratifs au service des propriétaires forestiers.



## Description du poste

Technicien (H /F) « animation peuplier » en Grand Est dans le cadre du programme peuplier régional porté par l'interprofession FIBOIS et financé par le Conseil Régional. Les vallées champenoises constitueront le principal territoire d'actions, mais il pourra être amené à intervenir sur l'ensemble de la région Grand Est. Ponctuellement, le technicien peuplier interviendra hors vallée où la peupleraie est une alternative intéressante ou un relais de production.

- Prospections, diagnostics populicoles, appui à l'organisation de réunions, contacts avec les propriétaires ;
- Promotion des documents de gestion durable et de la certification forestière ;
- Promotion et suivi administratif et technique de la Charte Merci le Peuplier et des dispositifs d'aides à l'élagage ;
- Participation à l'installation et au suivi de placettes d'expérimentation et de démonstration, participation à l'élaboration et la diffusion de supports techniques de vulgarisation ;
- Relations avec les partenaires du projet notamment les partenaires économiques.

## Profil recherché

### Formation – expériences

- Technicien forestier, BTS option gestion forestière/ production forestière ou diplôme équivalent,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants et des logiciels de cartographie ;
- Permis B valide obligatoire et véhicule personnel souhaité.

### Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation et du travail d'équipe ;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Capacité de synthèse et de rédaction ;
- Capacité d'animation et de concertation,
- Sens du contact.

## Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 3 jours par semaine selon le métier exercé au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, transports..) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

## Personnes à contacter

- |                                    |                |  |
|------------------------------------|----------------|--|
| • Alain LEFEUVRE, Directeur        | 03 87 31 18 42 | <a href="mailto:alain.lefeuvre@cnpf.fr">alain.lefeuvre@cnpf.fr</a>             |
| • Hervé RICHARD, Directeur adjoint | 06 73 98 90 23 | <a href="mailto:herve.richard@cnpf.fr">herve.richard@cnpf.fr</a>               |
| • Nicolas VANDERHEEREN, Ingénieur  | 06 24 48 91 28 | <a href="mailto:nicolas.vanderheeren@cnpf.fr">nicolas.vanderheeren@cnpf.fr</a> |



[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)





## Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **24 mars 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur Alain LEFEUVRE, Directeur du CRPF Grand Est  
41 avenue du Général de Gaulle  
57050 LE BAN SAINT MARTIN

[grandest@cnpf.fr](mailto:grandest@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **le 5 avril 2023** dans les locaux du CNPF, à Châlons-en-Champagne (51).